

## Concours « Imaginons le gâteau des Hauts-de-Seine » 2019

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat et le Département des Hauts-de-Seine organisent la première édition du concours « Imaginons le gâteau des Hauts-de-Seine ».

A travers ce concours, l'objectif est de valoriser le **savoir-faire**, la **qualité** et l'**authenticité** des boulangers, pâtisseries et chocolatiers alto séquanais.



**Concours**

# Imaginons le gâteau des Hauts-de-Seine !

**3... 2... 1... Créez !**

Boulangers, pâtisseries, chocolatiers, participez au concours : **"Imaginons le gâteau des Hauts-de-Seine!"** organisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat en partenariat avec le Département des Hauts-de-Seine.

Objectif : créer un gâteau "représentatif" de l'Artisanat à l'image des Hauts-de-Seine, qui se démarque par sa qualité, sa technique ou encore son originalité...

Les "primés" bénéficieront de retombées presse : communiqués de presse, sites internet, réseaux... et d'une exposition organisée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine.

**Date limite de candidature : 12 novembre 2018**  
**Date de remise des gâteaux : 23 novembre 2018**

 

Bulletin de participation et règlement sur le site [www.cma92.fr](http://www.cma92.fr) - Justine Dupuis : [jdupuis@cma-nanterre.fr](mailto:jdupuis@cma-nanterre.fr) - 01 47 29 43 47

### Principe du concours :

Créer un gâteau personnel et inédit « représentatif » de l'Artisanat de qualité du Département des Hauts-de-Seine.

Les candidats devront se démarquer par la qualité, le goût, la technique ou encore l'originalité !

**Une seule consigne : Laisser libre cours à la créativité** et réaliser un gâteau bon et beau !

Inscription préalable avant le **lundi 12 novembre** :

### **Remise des gâteaux à la CMA92**

Les candidats devront déposer ou faire déposer un lot de **deux gâteaux identiques** le **vendredi 23 novembre** entre **11 heures et 14 heures** à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine  
17 bis rue des Venêts  
92000 Nanterre

- **Le lauréat et son gâteau seront mis à l'honneur à travers différentes communications** (presse, site internet de la CMA92, réseaux sociaux...)

**Concours gratuit - Règlement disponible sur le site de la CMA92 : [www.cma92.fr](http://www.cma92.fr)**

### **Pour en savoir plus :**

Justine DUPUIS, Chargée de développement économique  
tél. : 01.47.29.43.47 - [jdupuis@cma-nanterre.fr](mailto:jdupuis@cma-nanterre.fr)

**Contact presse :** Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine

**Tiffany Rault** – [trault@cma-nanterre.fr](mailto:trault@cma-nanterre.fr) – 01 47 29 43 23